

ADULTES HANDICAPÉS ■ L'APEI a financé la construction des foyers Bernard-Fagot, pour onze millions d'euros

Une nouvelle vie sans rupture ni à-coup

Après dix-huit mois de travaux, les foyers Bernard-Fagot viennent d'ouvrir leurs portes à Saint-Amand. Ils accueillent cinquante-trois adultes handicapés mentaux.

Marie-Claire Raymond

marie-claire.raymond@centrefrance.com

Dix ans que l'association de parents d'enfants inadaptés de Saint-Amand (APEI) en rêvait. Une décennie qu'elle réfléchissait à un établissement qui permettrait de loger les adultes handicapés mentaux, quel que soit leur âge, l'importance de leur handicap ou l'avancé de leur maladie.

« On a fait pas mal de déplacements pour voir ce qui se faisait ailleurs », explique Christian Denis, qui partage son poste de directeur général avec le psychiatre Patrick Soldati. Le gestionnaire depuis vingt ans ajoute : « On a pu faire du sur-mesure car l'association a gardé la maîtrise d'ouvrage pratiquement jusqu'au bout. »

Plusieurs foyers en un

Il a fallu un an et demi de construction pour que les foyers Bernard-Fagot sortent de terre. Pourquoi « les foyers » ? Parce que dessiné en étoile, l'établissement permet la cohabitation de plusieurs types d'hébergement. « Il y a le foyer traditionnel qui héberge des gens qui



PAUSE-CAFÉ. Martine, Dominique, Sonia, Valérie, Aurore et Frédérique travaillent dans le cadre du CAT. Certaines habitent le foyer ; d'autres à l'extérieur.

travaillent dans un établissement d'aide au travail (Esat), détaille Christian Denis. Dans la journée, ces résidents font du cartonnage, de la sous-traitance industrielle ou des espaces verts. Le soir, ils ont encore besoin d'un accompagnement spécifique. »

Il y a aussi un foyer de vie, qui prend soin de gens qui ne peu-

vent pas ou plus travailler, parce que leur maladie mentale a progressé. « C'est une structure qui répond à une attente nationale et à un sous-équipement du Cher. On accueille également des personnes âgées de plus de soixante ans, autonomes et non médicalisées. Enfin, nous disposons de deux chambres pour un accueil d'urgence et ponctuel.

Le seul dans le sud du Cher. » « L'avantage d'avoir tous ces modes de logements en un même lieu, c'est que cela rend le parcours des résidents plus fluide, sans à-coup, précise Jacques Khefif, directeur du site. Si la maladie s'aggrave, le patient garde les mêmes éducateurs, un même lieu de vie. Or ce que craignent le plus les personnes handicapées, ce sont les ruptures, les changements. C'est aussi un confort pour les familles. »

Une branche de l'étoile abrite un bâtiment destiné aux activités peinture ou gym (en projet). « On ne l'a volontairement pas intégré au foyer de vie, explique Christian Denis, pour montrer que pour s'y rendre, il faut avoir enlevé sa robe de chambre et ses chaussons. Faire la démarche. »

Mobilier compris, les foyers ont coûté près de onze millions d'euros. Cinquante-deux salariés y travaillent auprès de cinquante-trois résidents. « On a essayé de mettre à leur disposition de la belle qualité, tout en faisant œuvre utile. » ■

Le Département finance le fonctionnement

Qui paie quoi. La construction des foyers Bernard-Fagot, soit 8,5 millions d'euros, a été prise en charge par l'APEI. Par contre, le fonctionnement de l'établissement est entièrement assumé par le conseil général.

Un peu d'histoire. « L'association est née dans le sillage de la grande loi de 1975, précise Christian Denis, qui affirmait que les handicapés avaient le droit à l'éducation, la formation et le travail. » À Saint-Amand, elle a commencé avec quatorze places de CAT et d'hébergement. « Elle rassemble aujourd'hui une collectivité de six cents personnes. »

Aide sociale du Département. Aux foyers Bernard-Fagot, les résidents bénéficient de l'aide sociale du conseil général du Cher. « Nous, précise Jacques Khefif, directeur du site, nous facturons le nombre de jours de prises en charge au Département. »

Ne pas confondre. Les adultes qui travaillent dans les ateliers de l'Artisanerie et du Verdier ne sont pas logés aux foyers Bernard-Fagot (du nom d'un ancien président de l'association). Souffrant d'un handicap plus léger, ils sont entièrement autonomes et ont leur propre vie sociale.

EN CHIFFRES

27 emplois

L'établissement a permis la création de 27 emplois.

24 chambres

Sont destinées aux résidents qui ne peuvent pas ou plus travailler.

25 places

Sont dévolues aux handicapés qui travaillent en Esat.

Deux

Les foyers disposent de deux chambres d'accueil temporaire d'urgence.

5 chambres

Pour les personnes âgées qui ont légalement atteint l'âge de la retraite.

6.400 m²

Les différents bâtiments couvrent une surface de 6.400 mètres carrés.



« On ne peut pas travailler que sur le médico-social. De beaux locaux ont leur importance. »

JACQUES KHEFIF ET CHRISTIAN DENIS Directeur du site et co-directeur de l'APEI.